

Département de la Mayenne Arrondissement de Laval Commune de BEAULIEU-SUR-OUDON

N°2024-047

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 08 octobre 2024

Date de convocation : 03/10/2024 Date d'affichage 03/10/2024

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 14 Nombre de votants : 14 Procurations : 0 L'an deux mil vingt-quatre le mardi 8 octobre à 20H30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Etaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER, Monsieur Georges MARCOS, Monsieur Adrien SERRAND, Monsieur Fabrice RILBARD, Monsieur Antoine CORBEAU, Monsieur Sébastien BLUTEAU, Madame Isabelle POSELIANOFF

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés :

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Georges MARCOS a été élu secrétaire de séance.

<u>Travaux fauchage / broyage lotissement Beausoleil – Choix de l'entreprise</u>

Vu la délibération 2022-037, fixant l'ouverture du budget lotissement Beausoleil

Vu la délibération 2023-053, actant le choix du maitre d'œuvre

Vu la délibération 2024-018, approuvant le vote du BP Lotissement Beausoleil 2024

Vu la délibération 2024-029, actant la cession du terrain du budget commune au budget lotissement,

Considérant qu'il a lieu d'entreprendre des travaux de broyage / fauchage, afin de lancer des travaux dans les meilleures conditions

Il est proposé de faire réaliser les travaux de broyage / fauchage par une entreprise, plusieurs entreprises ont été consultées

SEJOURNE	AUREL'SERVICE	ELEGAGE A
828,00€	2 000,00 €	480,00€

La dépense sera imputée à l'article 605 - Achats de matériel, équipements et travaux du budget Lotissement Beausoleil

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose d'ajourner cette délibération.

Cette délibération sera présentée lors du prochain conseil municipal accompagnée de devis complémentaires.

Pour copie conforme, A BEAULIEU-SUR-OUDON, le 14 Octobre 2024 Le Maire, Anthony ROULLIER